

- les économies émergentes à maintenir des régimes de taux de change appropriés et soutenables, appuyés par un cadre cohérent et rigoureux de politiques macroéconomiques et financières reflétant la situation économique propre de chaque pays. Les politiques du FMI doivent cibler une promotion plus efficace de cet objectif;
- le FMI et la Banque mondiale à accroître leur coopération en matière de conseils et d'assistance aux économies émergentes afin d'aider ces dernières à renforcer leurs systèmes financiers.

E. Améliorer la prévention et la gestion des crises et mettre à contribution le secteur privé

Dans un monde où les marchés financiers sont de plus en plus ouverts, nous devons façonner les attentes de telle sorte que les prêteurs du secteur privé sachent qu'ils assumeront les conséquences des risques qu'ils prennent; nous devons aussi réduire les dangers de contagion. Nous demandons :

- un soutien, par le biais de la nouvelle ligne de crédit contingente du FMI, pour les pays qui ont des politiques saines et durables mais qui pourraient être touchés par la contagion des marchés financiers;
- un recours plus grand à des instruments de marché afin d'associer le secteur privé à la prévention et à la gestion des crises, notamment en déployant des efforts plus énergiques pour élargir l'utilisation des clauses d'action collective dans les contrats de dette extérieure, ainsi qu'une meilleure communication et une coopération plus étroite entre les économies des marchés émergents et leurs créanciers;
- un accord sur un cadre général d'association du secteur privé au règlement des crises qui définit à l'avance les principes d'action, les considérations et un arsenal de moyens du genre de ceux qui sont décrits dans le rapport de nos ministres des finances.

F. Promouvoir des politiques sociales afin de protéger les pauvres et les plus vulnérables

Les politiques sociales constituent la pierre d'angle d'une architecture financière internationale viable. Le développement et les réformes économiques doivent profiter à tous les membres de la société.

- Les pauvres et les plus vulnérables doivent être mieux protégés du fardeau de l'ajustement en temps de crise.
- La communauté internationale doit travailler avec les gouvernements et les autorités nationales pour encourager l'investissement dans les personnes par le truchement de l'éducation, de la santé et d'autres services sociaux de base, qui constituent le fondement du développement à long terme. Les IFI et d'autres organisations doivent faire de ces objectifs une partie essentielle de leurs politiques.

8. Nous croyons que la mise en œuvre intégrale de ces initiatives et de ces réformes contribuera de façon significative à accroître la stabilité du système financier mondial. Nous demandons à nos ministres des finances d'aller de l'avant de toute urgence, en étroite collaboration avec d'autres pays, les IFI et les milieux financiers du secteur privé.